

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ devant avoir lieu le samedi 24 mars à 9h au siège social de la SCRL [Immeuble Mundo - Rue Nanon 98 - 5000 NAMUR], sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2017.

A. Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2017 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.

Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Le **résultat d'exploitation** fait apparaître, au 31 décembre, une perte de 64.437,13 € (contre une perte de 51.181,24 € au 31 décembre 2016) :

- le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 49.884,00 €. Il s'agit d'une première due à l'intégration des centrales photovoltaïques de l'asbl ENTRA comme activité interne à EZ ;
- le coût des ventes et prestations, sous déduction des frais récupérés, s'élevait, au 31 décembre 2017, à 114.621,13 € contre 51.181,24 € au 31 décembre 2016, soit une augmentation importante qui s'explique notamment par :
 - l'amortissement de l'installation photovoltaïque d'ENTRA pour 35.750 €
 - une augmentation de 16.769,08 € des frais de développement et honoraires d'experts pour les projets ;
 - le poste de frais exceptionnels pour le 10^{ème} anniversaire d'EZ pour 8.876,66 € ;

Le chiffre d'affaire est constitué de la redevance fixe perçue auprès d'ENTRA pour l'utilisation des centrales photovoltaïques (6.500 €/an) ainsi que des CV octroyés en fonction des MWh produits, soit 2,4 CV/MWh ($\pm$ 47.000 €/an - PV CV garanti à 65 €).

Le **résultat financier** affiche, au 31 décembre 2017, un solde positif de 114.584,08 € (contre un solde positif de 349.581,53 € au 31 décembre 2016) :

- le produit financier s'élève à 115.607,52 € sur cet exercice, contre 349 802,21 € sur l'exercice précédent ;
- les charges financières s'élèvent à 1.023,44 € en 2017, contre 220,68 € en 2016.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, au 31 décembre 2017, un bénéfice de 50.146,95 € contre un bénéfice de 298.400,29 € au 31 décembre 2016.

Aucun **résultat exceptionnel** n'a été acté durant l'exercice 2017.

Après déduction des impôts, les comptes annuels d'EZ clôturés au 31 décembre 2017 présentent un **résultat de l'exercice positif** de **50.146,95 €** contre un résultat positif de 288.266,99 € au 31 décembre 2016.

Ce résultat positif, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 345.514,68 € donne un bénéfice à affecter de 395.661,63 € que le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit :

• Affectation à la réserve légale	2.507,34 €
• Fonds spécifique projets (réserve indisponible)	
○ Dotation fonds 2017	250.000,00 €
○ Reprise sur fonds 2016	- 22.562,87 €
• Dividende brut	76.967,28 €
• Bonus sur parts démissionnaires	994,64 €
• Bénéfices à reporter	87.755,24 €

2. Bilan

Le **total du bilan** s'élève à 3.501.567.35 € au 31 décembre 2017, contre 3.025 .771.61 € au 31 décembre 2016.

Cette augmentation de 475.795.74 € s'explique comme suit :

- Une augmentation des actifs immobilisés de 436.638.30 € soit 353.843.78 € d'immobilisations corporelles (panneaux Entra) et 84.794.52 € d'immobilisations financières
- Une augmentation des actifs circulants de 37.157,44 €

Compensée au passif par :

- une augmentation des capitaux propres de 239.686.95 €

- une augmentation des dettes de 236.108.80 € soit des dettes à long terme (emprunt Belfius) de 243.150.45 € et une diminution des dettes à court terme de 6.589.31 €

B. Evolution des affaires d'EZ (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé :

Les administrateurs

Marc INSTALLÉ dont le mandat est venu à échéance le 22-06-2017 a été confirmé dans sa fonction par le CA lors de la réunion de CA du 30-06-2017.

3 nouveaux administrateurs ont été nommés par le CA lors de sa séance du 13-10-2017: Renaud CORBET, Joseph FRANCOIS et Jean PILLIEZ.

Conformément aux statuts, les mandats de ces 4 administrateurs devront être confirmés lors de la prochaine AG du 24 mars 2018.

Nouvelles participations

COCITER

En application de la décision de l'AG extraordinaire du 21-06-2017, nous avons pris une participation dans le capital de la SCRL COCITER. Au 31/12/2017, le montant de cette participation s'élève à 80.000 €.

Brique de Terre

En sa séance du 20-09-2017, le CA a décidé de participer au capital de la SCRL Brique de Terre à hauteur de 50.000 €, soit 25.000 € en capital fixe et 25.000 € en capital variable. Au 31/12/2017, le montant de cette participation s'élève à 25.000 €.

Nouvelles affaires

EZ a emporté 2 marchés en mode tiers investissement :

ENTRA

Opérationnel depuis février 2017. Investissement total de 390.000 €. Nous percevons une redevance fixe de 6.500 €/an) ; la vente des CV devrait rapporter 45 à 47.000 €/an.

Commune et CPAS de Courcelles

Investissement total de ± 1.100.000 €. La redevance, les primes QualiWatt et les CV devraient constituer un chiffre d'affaire de l'ordre de 170.000 €/an.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Les principaux facteurs de risques auxquels est confrontée EZ sont :

(a) Risques opérationnels

Le seul risque opérationnel est plutôt de nature politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part prépondérante dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent, d'EZ.

(b) Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence. Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est bien exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

(c) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

Valorisation des certificats verts

Pour ENTRA, nous sommes toujours en attente de la validation par la CWaPE des premières déclarations d'injection, passage obligé pour entrer en possession des CV et les vendre. Soit à fin février, déjà 11 mois d'attente !

NB. Pour Ochain Énergie, déjà 8 mois d'attente et ce pour des montants très importants !

Financement ENTRA

EZ a contracté un crédit d'investissement auprès de la banque BELFIUS pour financer l'installation des PV sur les toitures de l'asbl ENTRA, à hauteur de 273.000 €, en bénéficiant d'un taux très concurrentiel et sans devoir donner la moindre garantie.

BELFIUS a été mis en concurrence avec BNP et TRIODOS.

TRIODOS a renoncé car ils ne sont pas intéressés par des projets de moins de 500 k€. BNP PARIBAS a été écarté car les garanties demandées étaient trop importantes.

A la connaissance du conseil d'administration, EZ n'a pas d'exposition au risque de liquidité ou de trésorerie susceptible d'entraver son fonctionnement actuel.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

* * * * *

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de leur fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 9 mars 2018.

Pour le Conseil d'administration,

**Le rapport de gestion sera signé
lors de la réunion de CA du 9 mars 2018**

Alain DAMAY
Administrateur-Trésorier

Marc INSTALLÉ
Administrateur

Jean PILLIEZ
Administrateur